



©
© Stéphane Monsérant
ECONOMIE, LOISIRS

La Région Nouvelle-Aquitaine crée des chèques vacances

La Région Nouvelle Aquitaine va lancer un chèque vacances ! Une façon de soutenir à la fois les familles et le secteur du tourisme touchés par les conséquences économiques du Coronavirus.

Publié le 11 juin 2020

Actualité proposée par
<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/> (<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>)



Pour qui ?

Ce dispositif sera sous condition de ressources. Il s'adressera aux familles habitant en Nouvelle-Aquitaine et dont le **quotient CAF** (<http://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/changement-de-situation/changement-familial/le-quotient-familial-c-est-quoi>) est compris entre 600 et 900. (A noter, les familles ayant un coefficient inférieur peuvent déjà bénéficier de chèques vacances).

De quoi s'agit-il ?

Des chèques vacances allant de 200€ à 400€ à utiliser en Nouvelle-Aquitaine uniquement pendant l'été 2020.



Un site dédié pour découvrir et bénéficier du dispositif sera en ligne à partir du 15 juin.

Une aide aux familles renforcée

La Région s'est engagée sur un montant de 3 millions d'€. Plusieurs départements se sont également associés au dispositif. Troisième acteur, l'Etat apportera une contribution équivalente. Objectif : permettre à toutes les familles concernées d'en bénéficier !

L'information et la gestion de ces chèques vacances 2020 a été confiée au Comité régional du tourisme Nouvelle-Aquitaine (<http://www.crt-nouvelle-aquitaine.com/>).



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)